

PLAN COLLECTIF DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DE MONTRÉAL-NORD 2018-2023

PROSPÉRER ENSEMBLE





TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse de Montréal-Nord	4
Mot de la mairesse de Montréal	5
Mot du gouvernement du Québec	6
Mot du gouvernement du Canada	7
Mot de la direction d'arrondissement	8
Mots des partenaires	10
Introduction	19
Un premier plan d'action collectif de développement économique..	21
Retour sur la démarche de consultation	25
Énoncé de vision	29
Enjeux, défis et constats	31
Contexte économique de Montréal-Nord	35
Conditions de succès	39
Plan d'action collectif : 5 priorités, 19 stratégies, 54 actions	41
Priorité 1 – Stimuler l'emploi et améliorer l'insertion socioprofessionnelle des citoyens	43
Priorité 2 – Accroître la compétitivité et l'attractivité économique du territoire	45
Priorité 3 – Renforcer la dynamique de concertation et de cohésion	47
Priorité 4 – Stimuler l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale	48
Priorité 5 – Soutenir les secteurs économiques prioritaires	50

MOT DE LA MAIRESSE DE MONTRÉAL-NORD



Christine Black
Mairesse de Montréal-Nord

Après plusieurs mois de travail, nous sommes fiers de vous présenter le tout premier *Plan d'action collectif de développement économique de Montréal-Nord 2018-2023*.

Comme son nom l'indique, ce Plan est le résultat d'une réflexion collective et exprime notre vision à long terme du développement économique à Montréal-Nord. En effet, au cours des deux dernières années, plus de 200 personnes issues des milieux économiques et sociaux ont échangé avec nous sur l'environnement d'affaires, sur l'emploi ainsi que sur l'attractivité et la promotion de notre territoire. Grâce à cette concertation, nous sommes maintenant en mesure de nous projeter dans les prochaines années et de déterminer quelles réalisations nous souhaitons voir accomplir.

S'inscrivant dans la foulée de notre plan stratégique *Oser ensemble Montréal-Nord 2016-2025*, ce document servira d'outil de travail pour orienter nos actions en matière de développement économique et, bien plus, il nous permettra de mesurer concrètement les résultats des actions qui seront mises en place.

Outre le travail indispensable du personnel des différentes directions de l'arrondissement de Montréal-Nord impliquées dans ce plan d'action, il est primordial de souligner l'apport significatif des partenaires suivants : les députés des différents ordres de gouvernement de Montréal-Nord, la Ville de Montréal, PME MTL Est-de-l'île, la CDEC Montréal-Nord, le Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé, la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord, la Table de quartier de Montréal-Nord, le Regroupement des industriels de Montréal-Nord, la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, la Direction régionale de Services Québec de l'Île-de-Montréal, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, l'Association des commerçants de la rue de Charlevoix et du boulevard Pie-IX, Impulsion-Travail et le cégep Marie-Victorin.

Montréal-Nord est en plein renouveau. Avec des projets comme le SRB Pie-IX, l'arrondissement se transforme et s'inscrit comme destination d'affaires grandissante. La mise en œuvre de ce plan va contribuer à faire de Montréal-Nord un quartier complet où il fait bon vivre, se former, travailler, entreprendre et se divertir dans la plus grande harmonie.

L'avenir est prometteur à Montréal-Nord et, ensemble, nous travaillons à construire un futur rempli d'espoir.

MOT DE LA MAIRESSE DE MONTRÉAL

Par la présentation de son premier *Plan d'action collectif de développement économique*, Montréal-Nord réaffirme haut et fort sa volonté d'atteindre son plein potentiel économique.

Cette ambition demeure très réaliste, considérant que la métropole évolue actuellement dans un contexte économique en pleine effervescence. Un contexte qui est favorable et porteur pour sa croissance et son rayonnement, qu'il soit local ou international.

Ensemble, nous avons toutefois le devoir de saisir les occasions qui nous sont offertes. Nous devons également mettre en place les bonnes conditions pour favoriser une croissance de tous les secteurs de l'économie montréalaise, et ce, en concordance avec les ambitions que nous nous sommes données dans notre *Stratégie de développement économique Accélérer Montréal 2018-2022*. Les huit plans d'action qui découlent de cette stratégie nous permettront de consolider notre démarche et nous aideront à concrétiser notre vision.

Nous mettrons notamment l'accent sur l'aide à la commercialisation et nous miserons sur l'innovation en soutenant des projets originaux. Nous reconnaissons le commerce sur rue comme une priorité pour l'économie montréalaise et nous nous donnerons les moyens de construire l'avenir de notre métropole par des projets collectifs créateurs de liens sociaux et de prospérité économique.

Notre ville dispose d'atouts économiques indéniables et elle offre une économie diversifiée et résiliente. Elle est une pépinière de talents, un pôle économique de savoir qui est enrichi par son volet multiculturel et cosmopolite ainsi que par sa situation géographique stratégique.

Nous ne devons pas oublier que cette position enviable est possible grâce à la collaboration étroite de tous les acteurs qui contribuent, jour après jour, au développement économique de Montréal.

En présentant son premier *Plan d'action collectif de développement économique*, Montréal-Nord démontre sa participation active à cet engagement collectif. Elle pourra d'ailleurs compter sur l'entier soutien de mon administration pour l'appuyer à cet effet.



Valérie Plante
Mairesse de Montréal

MOT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Paule Robitaille
Députée de Bourassa-Sauvé

La symbiose entre les besoins de ses habitants et ceux de ses entreprises est la condition sine qua non du dynamisme d'une ville ou d'un arrondissement. Le *Plan d'action collectif de développement économique de Montréal-Nord* se donne pour défi de faire exactement cela; mener à terme les engagements et soutenir les actions mis en place par l'arrondissement et ses partenaires pour nourrir la vitalité économique de ses entreprises et améliorer la vie des Nord-Montréalais.

Je soutiens ce plan ambitieux mais réaliste et souhaite de tout cœur sa mise en application afin que tous les habitants de l'arrondissement puissent en profiter. Les retombées de ce plan collectif feront la fierté de ses habitants et nourriront ce sentiment d'appartenance si cher à la grande famille nord-montréalaise.

Il est essentiel que les entrepreneurs et la population active de Montréal-Nord sachent profiter de l'un et de l'autre. C'est ainsi que l'arrondissement saura grandir et s'embellir de plus en plus. Ce plan d'action audacieux vient donc aider à nous découvrir, à aller à la rencontre de l'autre, à connaître véritablement nos besoins pour mieux travailler ensemble. Il donne un grand élan à ce petit bout de Montréal trop souvent mal compris, un trésor qui n'attend qu'à être découvert.

À titre de députée de Bourassa-Sauvé, je ferai tout mon possible, d'une façon ou d'une autre, pour soutenir ce plan. Je félicite vivement la mairesse de l'arrondissement et toute son équipe qui ont jeté les bases de ce grand projet inspiré des idées de ses citoyennes et citoyens et de ses différents partenaires économiques. Bravo à vous tous et continuez votre magnifique travail!

MOT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

J'accueille avec beaucoup d'enthousiasme le *Plan d'action collectif de développement économique de Montréal-Nord* approuvé par le conseil d'arrondissement. Ce plan traduit en interventions concrètes la vision des élus.es pour assurer la prospérité économique si nécessaire à la circonscription.

Notre gouvernement entend assurer le bien-être des Canadiennes et Canadiens maintenant et dans les années à venir, c'est pour cela que nous avons beaucoup investi dans les infrastructures en plus de mettre en place des mesures pour faciliter le développement économique.

Voici quelques mesures visant le comté de Bourassa. Les financements fédéraux permettent notamment de construire 38 logements communautaires, de subventionner les *Emplois d'été Canada*. Entre 2016 et 2018, c'est 2 206 000 \$ qui ont été décaissés pour offrir 742 emplois d'été à nos jeunes.

Depuis juillet 2016, le gouvernement fédéral verse mensuellement 9 millions de \$ environ en allocations aux familles des 20 000 enfants dans Bourassa. À cela s'ajoutent les programmes *Nouveaux Horizons* pour les aînés et *Connexion compétences*, une composante de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ).

Pour conclure, j'aimerais féliciter les instigatrices et instigateurs ainsi que les partenaires du plan d'action de leurs efforts visant la croissance de l'économie à Montréal-Nord. Comptez sur mon appui pour continuer à travailler en étroite collaboration pour l'atteinte des objectifs fixés.



Emmanuel Dubourg
Député de Bourassa

MOT DE LA DIRECTION D'ARRONDISSEMENT



Rachel Laperrière
Directrice d'arrondissement

Montréal-Nord est un arrondissement animé par une vie économique dynamique et par une belle variété d'entreprises, dont certaines de classe internationale.

Grâce à la proximité des ressources, au dynamisme de ses zones d'emploi, à sa localisation au carrefour de grands axes et infrastructures de transport et à son accès facile aux marchés de la grande région métropolitaine, notre territoire offre aux investisseurs et aux entrepreneurs de nombreux avantages qui leur permettent de se distinguer dans des marchés de plus en plus compétitifs.

Notre communauté d'entreprises et de partenaires économiques contribue quotidiennement à la création d'emplois et de richesse, à la qualité des services et des biens fournis à la population, ainsi qu'au renforcement de la vitalité économique du territoire.



Jérôme Vaillancourt
Directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises

Néanmoins, plusieurs pas restent à franchir afin d'assurer une prospérité pleine et équitable pour tous nos citoyens. Pour y arriver, nous devons tracer ensemble le chemin à suivre : il fallait se doter d'un plan collectif. C'est maintenant chose faite.

Le plan que vous avez entre les mains s'inscrit dans le sillon de « Oser ensemble Montréal-Nord », le plan stratégique 2016-2025 de l'arrondissement qui propose de faire de notre territoire un endroit où il fait bon vivre, apprendre, travailler, se divertir et entreprendre dans la plus grande harmonie.

Ce plan n'a pas été élaboré en vase clos par des spécialistes; il est l'œuvre d'entrepreneurs actifs et dévoués, de citoyens de toutes origines qui veulent intégrer le marché du travail, d'organismes et d'institutions résolument dédiés à les soutenir et d'un arrondissement déterminé à en assurer la réussite. Chaque priorité, chaque stratégie et chaque action de ce plan répond à des besoins réels, qui ont été déterminés collectivement et qui font écho à des réalités dûment observées sur le terrain.

En somme, il est le reflet de toute une communauté, composante unique et innovante d'une métropole économiquement dynamique, engagée, diversifiée et résiliente. Il permettra de poser des gestes nouveaux, utiles, cohérents et coordonnés.

Un très grand merci aux personnes qui ont participé à son élaboration.



Charles Morisset
Commissaire au développement économique

Montréal-Nord est une pépinière de talents. Le Plan collectif de développement économique vise à mettre ces talents en valeur et, surtout, à les faire émerger au bénéfice de toute la collectivité.



MOTS DES PARTENAIRES

1. Service du développement économique de la Ville de Montréal (SDÉ)

MISSION

Le Service du développement économique poursuivra la mise en œuvre d'*Accélérer Montréal*, la Stratégie de développement économique 2018-2022 de la Ville de Montréal. L'objectif de cette stratégie est d'accélérer la croissance de la richesse collective montréalaise, de manière inclusive et durable. Pour concrétiser cette vision et les orientations qui en découlent, huit plans d'action ont été conçus dont *Vivre Montréal* et *Bâtir Montréal*, les plans d'action en commerce ainsi qu'en développement économique du territoire.

CONTRIBUTION

« Le présent plan propose des actions complémentaires à celles de la Ville et le SDÉ collaborera particulièrement aux initiatives qui touchent l'entrepreneuriat, le commerce, l'économie sociale et la promotion du territoire. »



2. PME MTL Est-de-l'île

MISSION

PME MTL Est-de-l'Île a pour mission d'offrir un ensemble de services professionnels accessibles aux entrepreneurs privés et d'économie de l'île de Montréal.

CONTRIBUTION

« Ayant participé aux travaux des deux dernières années en vue de la préparation du plan d'action collectif de développement économique de Montréal-Nord, nous nous engageons à déployer des actions concrètes dans l'accompagnement des entreprises privées et d'économie sociale, tant en phase de démarrage, de croissance et de transfert. Nous soutiendrons et initierons notamment des projets et des actions en lien avec la lecture économique des entreprises, l'adoption de bonnes pratiques durables et le recrutement de main-d'œuvre. »

3. Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Montréal-Nord

MISSION

Par l'accompagnement collectif des entreprises et la mobilisation des communautés autour de projets structurants, la CDEC cherche à promouvoir un développement économique qui répond tant aux besoins des entreprises qu'aux besoins sociaux du territoire et qui vise à créer de la richesse collective ainsi qu'à améliorer la qualité de vie.

CONTRIBUTION

« La CDEC s'engage à mener une réflexion, en collaboration avec plusieurs partenaires, sur la création d'un centre de formation et d'entrepreneuriat dans l'arrondissement. La CDEC contribuera à la revitalisation des artères commerciales en faisant leur promotion, de même qu'à la concertation du milieu en menant un comité de travail qui verra à arrimer les grandes planifications socio-économiques de l'arrondissement par l'organisation des activités autour de la semaine de l'entrepreneuriat. »



4. Impulsion-Travail

MISSION

Impulsion-Travail œuvre depuis plus de 30 ans en tant qu'organisme à but non lucratif voué à l'insertion socioprofessionnelle des différentes populations adultes requérant du soutien dans leur démarche.

CONTRIBUTION

« Il est donc incontournable pour l'équipe d'Impulsion-Travail de partager son expertise et de travailler avec l'ensemble des partenaires interpellés par le plan collectif de développement économique de Montréal-Nord : entre autres à la réalisation d'actions concrètes telles que la mise sur pied d'un cycle de projets de formation alternance travail-études basés sur les besoins des entreprises; ainsi que l'organisation de visites thématiques avec des chercheurs d'emploi présélectionnés chez les employeurs locaux. »



MOTS DES PARTENAIRES



5. Rond-Point jeunesse au travail / Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé (CJE)

MISSION

La mission de Rond-Point jeunesse au travail / Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé est de favoriser l'intégration socio-économique des jeunes adultes de Montréal-Nord âgés de 16 à 35 ans par le biais de projets d'employabilité, d'orientation scolaire et professionnelle, de mise en action et d'entrepreneuriat. Notre organisme favorise le développement de l'autonomie du jeune adulte par l'utilisation d'une approche globale axée sur la responsabilisation de l'individu et la confiance en soi.

CONTRIBUTION

« Le CJE Bourassa-Sauvé confirme son rôle d'agent de transformation sociale et économique en s'engageant à développer des projets de sensibilisation et de leadership entrepreneurial en milieu scolaire. De plus, nous déploierons plusieurs actions de manière concertée, avec nos partenaires qui oeuvrent en développement socioprofessionnel, par la mise en place d'un comité de travail sur l'emploi, la formation et l'employabilité, ainsi que le développement d'un cycle de projets de formation alternance travail-études basés sur les besoins des entreprises, en cohérence avec les réalités des jeunes. »



6. Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN)

MISSION

La CCIMN agit comme moteur économique rassembleur sur le territoire nord-montréalais. Sa mission est la création d'un réseau d'affaires pour et par ses membres, la promotion de l'entrepreneuriat à Montréal-Nord, le rayonnement des entreprises de son territoire et l'organisation d'activités de développement des compétences dans le but de soutenir l'emploi.

CONTRIBUTION

« La CCIMN s'implique dans le Plan d'action collectif de développement économique de Montréal-Nord à plusieurs niveaux, tel qu'en appuyant et développant un programme de stages d'été et de formation d'entreprises pour les jeunes et en développant un calendrier d'évènements économiques pour le territoire. »

7. Regroupement des industriels de Montréal-Nord (RIMN)

MISSION

Le RIMN a pour mission de promouvoir les opportunités d'affaires pour les industriels, de contribuer au développement du territoire nord-montréalais et d'agir comme acteur incontournable aux prises de décisions qui influent sur les opérations des entreprises.

CONTRIBUTION

« Dans l'optique de soutenir les entrepreneurs et d'encourager le développement dynamique et innovant de Montréal-Nord, le RIMN, dans le cadre du Plan collectif de développement économique de Montréal-Nord, souhaite élaborer une démarche conjointe avec les différents intervenants du territoire et ainsi mener une tournée du manufacturier afin de connaître les besoins et les enjeux des entreprises. »



8. Association des commerçants de la rue de Charleroi et du boulevard Pie-IX

MISSION

L'association des commerçants de la rue de Charleroi et du boulevard Pie-IX participe activement au développement économique de son milieu en appuyant les manifestations commerciales, artistiques et culturelles qui se déroulent sur son territoire, en contribuant à l'embellissement physique de ses rues et en représentant les intérêts de ses membres auprès des divers partenaires.

CONTRIBUTION

« L'association des commerçants de la rue de Charleroi et du boulevard Pie-IX s'engage à soutenir et à prendre part aux activités visant l'animation et la redynamisation commerciales de leurs artères. »



MOTS DES PARTENAIRES



9. Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN)

MISSION

La TQMN est une table de concertation intersectorielle et multi réseaux. Par son approche inclusive et démocratique, elle contribue à améliorer la qualité et les conditions de vie de la population de Montréal-Nord, notamment en luttant contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

CONTRIBUTION

« Dans le cadre du Plan collectif de développement économique, la TQMN contribuera à mettre en place un comité de travail sur l'emploi, la formation et l'employabilité, à arrimer le plan d'action collectif Priorité Jeunesse, le plan de développement économique et le plan de développement social de la TQMN et à répertorier l'offre de services-conseils adaptés aux immigrants nouvellement arrivés, en matière d'entrepreneuriat ; la TQMN va aussi en faire la promotion et travailler à la bonifier. »



Chambre
de commerce
de l'Est
de Montréal

10. Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM)

MISSION

La Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts socioéconomiques de ses 1 200 membres et des 32 000 entreprises situées à l'est du boulevard Saint-Laurent.

CONTRIBUTION

« Dans le contexte du Plan d'action collectif de développement économique de Montréal-Nord, la CCEM pilotera l'étude de projet de charte pour l'embauche locale et contribuera à la tournée du manufacturier. Soulignons par ailleurs que les services d'aide à l'exportation (SAE) et d'aide à l'innovation (SAI) offerts par la CCEM aux entreprises de l'est de Montréal contribuent au développement économique de Montréal-Nord. »

11. Direction régionale de Services Québec de l'Île-de-Montréal (Services Qc)

Avec la participation financière de :



MISSION

La Direction régionale de Services Québec de l'Île-de-Montréal a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social, de même qu'à assurer des services directs à la population et aux entreprises en matière d'emploi et de solidarité sociale.

En tant que leader dans le domaine de la gestion des ressources humaines, les Services aux entreprises de la Direction régionale de Services Québec de l'Île-de-Montréal contribuent à la performance et à la croissance des PME en mettant à profit leur expertise pour soutenir les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines et dans le développement des compétences de leur main-d'œuvre, par de l'aide-conseil et du soutien financier.

CONTRIBUTION

« La Direction régionale de Services Québec de l'Île-de-Montréal, via le Centre local d'emploi de Montréal-Nord, contribuera au plan en participant à la réflexion quant au développement d'un centre de formation et d'entrepreneuriat, à la mise sur pied d'un cycle de formations alternance travail-étude et par sa participation à la concertation locale en matière d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle. »

12. Réseau de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI)



MISSION

La mission du Réseau de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de la CSPI est de répondre adéquatement aux besoins de formation initiale et continue de celles et ceux qui utilisent nos services pour leur permettre d'atteindre les objectifs qu'ils se fixent, et ce, avec célérité, flexibilité et professionnalisme. De plus, le Réseau désire être partie prenante du développement socio-économique de notre région en répondant efficacement aux attentes de nos partenaires.

CONTRIBUTION

« Nous participerons activement, avec les acteurs du milieu, à la mise en place de projets porteurs variés tels que la création d'un centre de formation et d'entrepreneuriat, le développement de projets de leadership entrepreneurial en milieu scolaire et le développement de compétences numériques dans le secteur du commerce de détail. »

MOTS DES PARTENAIRES



13. Cégep Marie-Victorin

MISSION

Le cégep Marie-Victorin centre ses actions sur la formation intégrale et sur la réussite des étudiants, jeunes et adultes, afin qu'ils puissent se réaliser sur les plans physique, affectif, intellectuel, social et culturel. Il s'engage aussi activement dans le développement de la communauté en offrant une formation innovatrice, de qualité et adaptée aux besoins des individus, des universités et du marché du travail.

CONTRIBUTION

« Le cégep Marie-Victorin, par l'entremise de sa Direction de la formation continue et des services aux entreprises, adhère au plan d'action par sa participation à des projets concertés. Nous travaillerons entre autres au développement d'un projet d'accompagnement des entreprises pour le maintien en emploi des personnes issues de la diversité, à participer à la mise en œuvre d'une initiative d'aide à la gestion du développement durable auprès des entrepreneurs de Montréal-Nord et à susciter la participation et la collaboration des acteurs locaux dans la création d'un incubateur spécialisé ou sectoriel. »



INTRODUCTION

Voici enfin le résultat d'un processus de consultation qui a su rassembler et impliquer les acteurs incontournables en matière de développement économique local de Montréal-Nord. Après de nombreuses consultations avec plus de 200 professionnels et experts engagés dans le développement de leur communauté, les travaux de la table de développement économique, annoncée lors du Rendez-vous Priorité Économie de mai 2017, ont porté leurs fruits. Nous pouvons maintenant dire : « Mission accomplie ! ». L'arrondissement de Montréal-Nord et ses partenaires se sont donné leur premier plan collectif de développement économique.

Nous tenons d'emblée à remercier tous les contributeurs au plan, soit les 40 organisations et experts de contenu qui ont participé aux phases préliminaires de consultation, les 170 participants au Rendez-vous Priorité Économie et les 60 participants aux ateliers de priorisation et de définition des pistes d'action.

Plus particulièrement, nous désirons remercier l'ensemble des membres de notre **Table de concertation de développement économique** (voir listes ci-bas) qui auront donné à ce plan son impulsion de départ et sa touche finale. C'est cette même table qui a le mandat de porter, de voir à la mise en œuvre et de mettre à jour notre plan et de s'assurer de la reddition de comptes dont il fera l'objet.

En espérant que nos actions contribueront à créer une prospérité pour tous, dans tous les domaines : professionnel, entrepreneurial, mais aussi en matière de qualité de vie et de milieu de vie.

Ont accompagné les travaux de la Table de concertation de développement économique de Montréal-Nord

Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord

Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement, district Marie-Clara

Claude Gilles, attaché politique du député de Bourassa,
M. Emmanuel Dubourg

Elie Nahimana, attaché politique de la députée de Bourassa-Sauvé,
Mme Rita De Santis

Ont participé aux travaux de la Table de concertation de développement économique de Montréal-Nord

Arrondissement de Montréal-Nord

- Rachel Laperrière, directrice
- Jérôme Vaillancourt, chef de division, Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises
- Charles Morisset, commissaire au développement économique

Ville de Montréal / Service du développement économique

- Dieudonné Ella-Oyono, chef d'équipe

PME MTL Est-de-l'île

- Annie Bourgoïn, directrice générale

Corporation de développement économique communautaire Montréal-Nord

- Jean-François Gosselin, directeur
- Semou Selbe Diouf, agent de développement

Impulsion-Travail

- Christine Guay, directrice générale

Rond-point jeunesse au travail / Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé

- Michel Gary Obas, directeur général

Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord et Regroupement des industriels de Montréal-Nord

- Palmina Panichella, directrice générale

Association des commerçants de la rue de Charlevoix et du boulevard Pie-IX

- Angelo D'Anello, président sortant

Table de quartier de Montréal-Nord

- Steves Boussiki, directeur général
- Isabelle Perreault, agente de développement - recherches et concertation
- Claudine Cyr, agente de développement en immigration

Chambre de commerce de l'Est de Montréal

- Christine Fréchette, présidente-directrice générale
- Daphne Ferguson, directrice, Affaires publiques et gouvernementales

Centre local d'emploi de Montréal-Nord, Direction régionale de Services Québec de l'Île-de-Montréal

- Michel Brunet, directeur
- Stéphane Lavallée, directeur régional, Service aux entreprises

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

- Alain Bouchard, directeur, Réseau de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Cégep Marie-Victorin / Centre de service aux entreprises

- Jean-François Bellemare, directeur de la Formation continue et des Services aux entreprises
- Véronique Coutu, coordonnatrice

UN PREMIER PLAN COLLECTIF DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Montréal-Nord est un arrondissement intéressant du point de vue économique. Un des secrets les mieux gardés à Montréal. Il possède une localisation stratégique de choix (au carrefour de grandes infrastructures routières), un tissu d'entreprises diversifiées et mobilisées pour développer localement, un réseau d'organismes professionnels d'accompagnement aux entrepreneurs et aux citoyens, un noyau d'entreprises manufacturières en croissance, une population jeune et dynamique, et une qualité de vie, en raison de la beauté des lieux et de la force et de la résilience de ses résidents.

L'arrondissement souhaite à cet égard prendre avec détermination son rôle de leader économique et s'orienter, dans un esprit de collaboration, d'échange et de partage d'information, vers des actions concrètes et bénéfiques à la revitalisation commerciale, au développement et à la modernisation de ses zones d'emploi à l'amélioration de son attractivité et de la qualité de vie de ses résidents.

Pourquoi se donner un plan collectif de développement économique ?

Le présent document s'inscrit dans le sillon du plan stratégique 2016-2025 « *Oser ensemble* », qui propose une vision audacieuse : celle où les citoyens de tous âges et de toutes origines, les organismes et institutions du milieu, les gens d'affaires, les élus et le personnel de l'arrondissement osent penser et agir ensemble autrement afin de faire de Montréal-Nord un arrondissement où il fait bon vivre, apprendre, travailler, se divertir et entreprendre dans la plus grande harmonie.

Ce premier plan d'action collectif de développement économique est le fruit d'une démarche de coconstruction et d'impact collectif, initiée par l'arrondissement, dans le but de permettre à tous les acteurs de Montréal-Nord d'avoir une vision commune quant aux enjeux, aux stratégies, aux actions et aux projets économiques prioritaires pour les cinq prochaines années.

Pour répondre aux besoins des citoyens et des entrepreneurs nord-montréalais

Plusieurs facteurs déterminent l'importance de mettre en œuvre une stratégie de développement économique. Au premier titre, figure la volonté de l'arrondissement de poser les gestes permettant de répondre adéquatement à l'évolution des besoins de ses citoyens et des entrepreneurs exerçant sur son territoire. En effet, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, au sens large, et de leur milieu s'inscrit au cœur de sa mission¹. Ce plan collectif de développement économique vise en partie à améliorer le mieux-être économique de tous.

Parce que l'économie est un pilier du développement durable de Montréal-Nord

Les entreprises, et plus généralement les activités économiques, exercent un rôle structurant à Montréal-Nord. Elles contribuent activement à la création d'emplois et de richesse, à la qualité des services et des biens fournis à la population, ainsi qu'au renforcement de la vitalité du territoire. Compte tenu de l'évolution des modèles de développement, elles sont amenées à évoluer vers des pratiques plus durables et à renforcer leurs relations avec les sphères sociale et environnementale. Ce plan d'action collectif permet ainsi de mieux orienter les conditions favorables aux investissements et au développement durable de projets dans ce nouveau contexte.

Parce que Montréal-Nord est un territoire en grande transformation faisant l'objet d'interventions publiques et d'investissements privés de grande envergure

Depuis 2010, Montréal-Nord a connu plusieurs grands chantiers venant en changer l'aspect et offrant des occasions de développement économique et commercial intéressantes. Notons, parmi ceux-ci, la réfection du carrefour Henri-Bourassa – Pie-IX et la création de deux stations du train de l'Est raccordant Mascouche au centre-ville de Montréal, mais aussi la mise à niveau des parcs et espaces verts et tous les travaux d'aménagement urbain qui contribuent grandement à valoriser la qualité du milieu de vie.

Au cours des prochaines années, Montréal-Nord sera le théâtre de grands projets de développement. La réalisation du service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX renforcera son potentiel de développement et concourra à sa redynamisation économique. En sus des nouvelles perspectives générées par la vacance des terrains dans le secteur Albert-Hudon, le Programme particulier d'urbanisme Pie-IX encadrera un important potentiel de développement évalué à 90 000 m² de commerces, 151 000 m² de bureaux et 3 900 logements.

¹ Oser ensemble Montréal-Nord – Planification stratégique 2016-2025

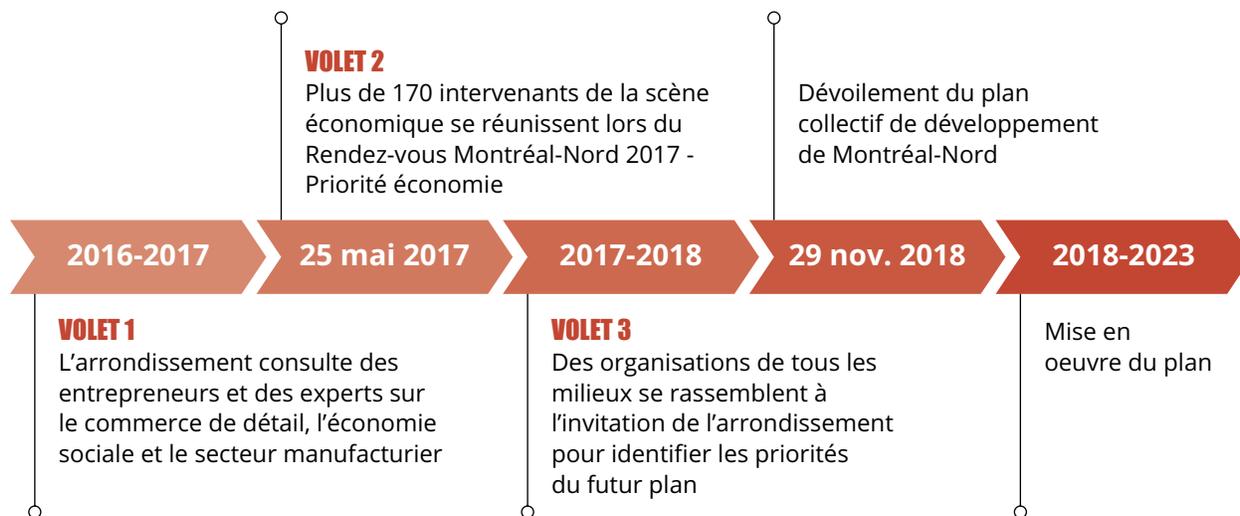


RETOUR SUR LA DÉMARCHE DE CONSULTATION

Une démarche orientée vers la consultation et la mobilisation du milieu

Notre plan d'action est le résultat d'un processus de consultation et de coconstruction entrepris en décembre 2016. Pendant une période de deux ans, nous avons travaillé ensemble à bâtir notre stratégie et notre plan d'action. Aujourd'hui, nous pouvons annoncer fièrement que ce plan collectif est le reflet des besoins de la communauté nord-montréalaise, qui en est le point de départ et le point d'arrivée. La démarche d'élaboration de la stratégie et du plan collectif de développement économique de Montréal-Nord a été bonifiée par la participation de nombreux acteurs et intervenants économiques à l'occasion de divers ateliers de discussion, de réflexion et d'idéation.

Cette démarche participative comprend trois grands volets.



Volet 1. Consultation du milieu

Le premier volet a permis de dresser un portrait du territoire et de son évolution. L'approche méthodologique a intégré un ensemble d'éclairages incluant une prise de connaissance de la documentation disponible, une analyse socioéconomique et des entrevues téléphoniques avec des acteurs clés. Ces étapes ont ensuite servi de base de discussion pour la tenue de cinq tables sectorielles. Pour chacune des trois thématiques, à savoir le commerce de détail, le manufacturier et l'économie sociale, des experts et des représentants d'entreprises ont tout d'abord été invités à s'exprimer sur le secteur d'activité d'un point de vue général et ensuite, d'un point de vue propre au territoire de Montréal-Nord.

Thématiques	Participants
Manufacturier	Entrepreneurs
Manufacturier	Experts
Commerce de détail	Experts (groupe I)
Commerce de détail	Experts (groupe II)
Économie sociale	Entrepreneurs et experts

Ces tables visaient, d'une part, à définir les tendances de fond qui animent les différents secteurs d'activité et, d'autre part, à faire ressortir les grands enjeux adaptés au contexte nord-montréalais.

Volet 2. Forum économique 2017 : Rendez-vous Montréal-Nord 2017 – Priorité économie

L'approche, intrinsèquement axée sur la concertation, a été renforcée par la tenue d'un événement de grande envergure consacré exclusivement au développement économique du territoire : le **Rendez-vous Montréal-Nord 2017 – Priorité économie**.

Plus de 170 personnes ont pris part à cette rencontre afin de poursuivre un processus de réflexion et d'idéation. Parmi elles, on a recensé des représentants d'organismes de développement économique (différents paliers de gouvernement, formation et employabilité, etc.), des entrepreneurs, des représentants d'OBNL (communautaire et économie sociale), des institutions financières, etc.

Ce rendez-vous avait pour principal objectif d'amener les intervenants à converger vers une vision commune de développement. Dans un premier temps, les participants ont été alimentés dans leur réflexion par la présentation du portrait économique de l'arrondissement. Puis, dans un second temps, ils ont participé à l'un des **trois ateliers de travail** permettant de recueillir leur perception de la situation actuelle, de prioriser en première lecture les grandes orientations potentielles de développement économique de l'arrondissement et de déterminer des pistes d'action.

Ateliers	Thématiques
N° 1	Environnement d'affaires
N° 2	Emploi
N° 3	Promotion du territoire

Pour donner suite à cette journée d'échanges, une table de développement économique formée de représentants du milieu a été mise en place afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi régulier de la future stratégie.

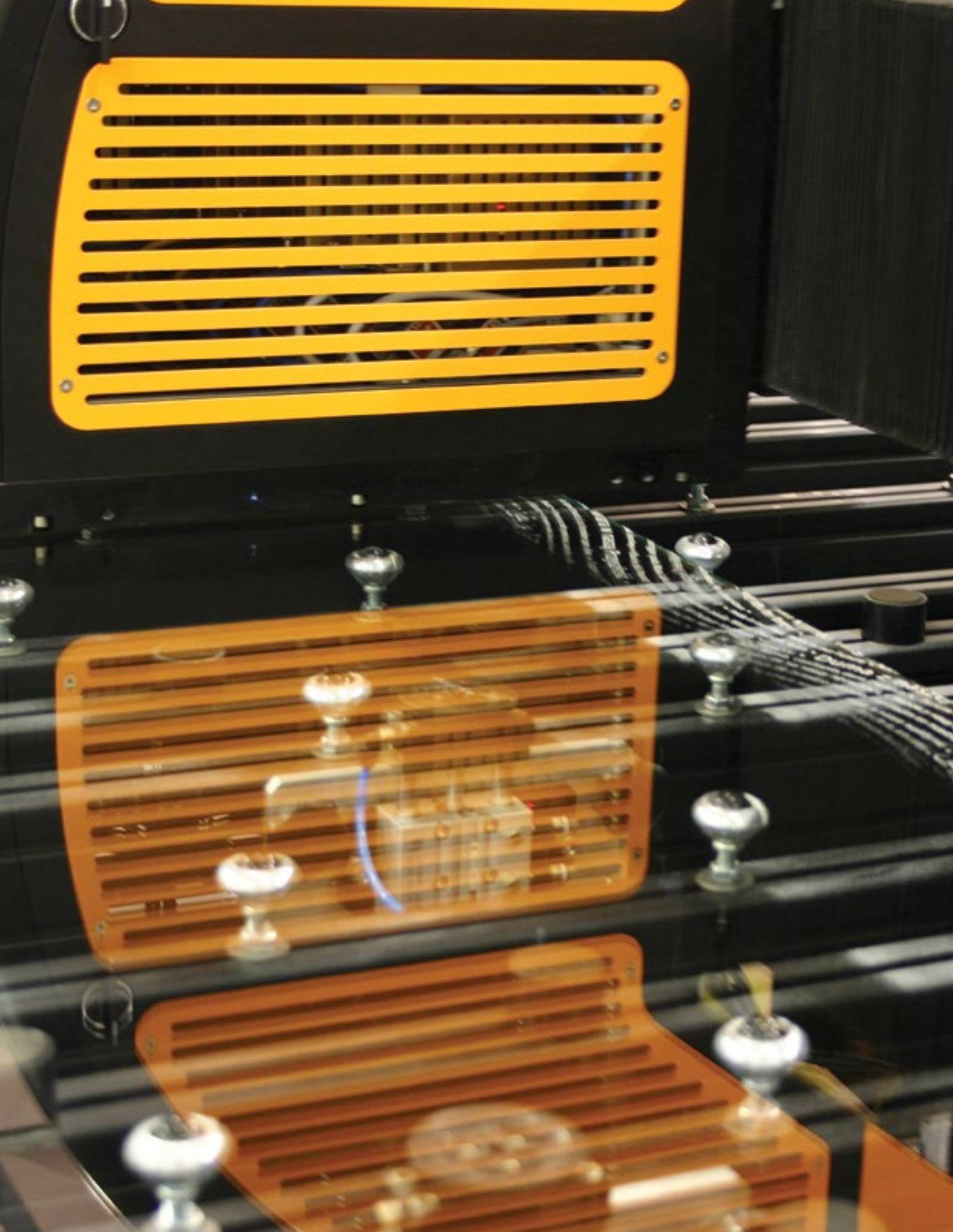
Volet 3. Coconstruction du plan collectif de développement économique

À partir des différents éléments issus des consultations (volet 1) et du Rendez-vous Montréal-Nord 2017 – Priorité économie (volet 2), une stratégie collective de développement économique a été rédigée. Le volet stratégique a permis de préciser les grandes orientations de développement, les chantiers prioritaires ainsi qu'un plan favorisant les stratégies d'action à entreprendre au cours des prochaines années. Comme ces actions restaient pêle-mêle, une 3^e phase de consultations a été mise en œuvre comprenant trois matinées d'ateliers, auxquels ont participé des organisations de tous les milieux (privés, communautaires, institutionnels, OBNL, économie sociale, etc.) afin de prioriser, bonifier et déterminer les pistes d'action prioritaires.

Nous avons par la suite bonifié ce travail par la participation de l'ensemble des parties prenantes de la Table de développement économique de Montréal-Nord. Cette étape a permis de préciser les engagements pris par les organismes adhérant au plan collectif de développement économique, en plus d'assurer une dernière révision des pistes d'action.

Notre plan d'action ne sera toutefois pas statique, mais il sera complété, revu, modifié au fur et à mesure des résultats obtenus.





ÉNONCÉ DE VISION

L'énoncé de vision vise à exprimer ce qu'aspire à devenir Montréal-Nord à long terme. Il fixe les lignes directrices en fonction desquelles l'arrondissement et ses partenaires devraient orienter leurs futures actions. Il fournit également un cadre d'évaluation, tant au regard de la cohérence des gestes posés que de l'atteinte des objectifs.

Montréal-Nord en 2027 :

**Un quartier où il fait bon vivre, se développer, apprendre,
travailler, se divertir et entreprendre.**

L'énoncé a été conçu et choisi en concertation avec les partenaires et acteurs consultés au cours de la démarche. Par leur choix, ces derniers ont exprimé le souhait qu'en 2027, Montréal-Nord soit reconnu pour son organisation territoriale fondée sur la mixité des fonctions urbaines (le concept du *work, live and play*)



ENJEUX, DÉFIS ET CONSTATS

Enjeux stratégiques décelés

L'analyse de la situation économique de l'arrondissement ainsi que les informations ressortant des consultations ont permis de faire émerger douze enjeux prioritaires dont Montréal-Nord devra tenir compte dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique.

1. La définition d'une identité économique distinctive

Dans un environnement concurrentiel qui tend à se renforcer, chaque territoire cherche à se démarquer afin d'attirer des investissements, des entreprises, des entrepreneurs, des porteurs de projets et des habitants. Occultée par la médiatisation de faits divers, l'identité économique de Montréal-Nord paraît aujourd'hui peu définie autour d'un secteur ou d'un concept phare.

2. Le renforcement de la dynamique de concertation sur les questions d'emploi et d'entrepreneuriat

Au regard de la situation socioéconomique du territoire marquée notamment par un taux de chômage élevé, les questions liées à l'emploi et à l'entrepreneuriat représentent un défi important. Si le réseau de partenaires est présentement bien structuré, il convient de renforcer sa dynamique de concertation.

3. La modernisation des infrastructures (privées et publiques) dans les zones d'emploi

Les zones d'emploi constituent un actif important sur lequel l'arrondissement pourrait capitaliser son développement économique. Cependant, leurs trames urbaines, initialement résidentielles, apparaissent en décalage avec leur vocation. Il en résulte des frictions, notamment du point de vue du stationnement, de la circulation des véhicules lourds, de la capacité d'expansion des entreprises, etc.

Certains défis restent à relever, comme :

- La mise aux normes de certains bâtiments afin de pallier leur inadéquation au regard du marché immobilier actuel.
- La transformation de certaines zones d'emploi dont certains usages nuisent à la qualité de l'environnement d'affaires.
- L'accroissement de la performance des entreprises en matière de gestion des nuisances (entreposage extérieur, nuisances olfactives et auditives, etc.).
- L'accès inégal au réseau Internet très haute vitesse (fibre optique) qui limite le développement d'entreprises (manufacturier 4.0, T.I.).

4. L'insertion professionnelle des jeunes, des immigrants et des populations éloignées de l'emploi

Compte tenu de la composition démographique de Montréal-Nord, l'enjeu de l'insertion professionnelle apparaît ici de façon accrue. Pour des raisons relativement variées, certains citoyens éprouvent des difficultés à pénétrer le marché du travail ou à obtenir un poste à la hauteur de leurs compétences.

5. La redynamisation des artères commerciales

Le commerce de détail est le principal secteur pourvoyeur d'emplois du territoire. Il peut également jouer un rôle moteur dans l'animation urbaine, le service aux citoyens, le développement du lien social et le renforcement de l'attractivité de Montréal-Nord. Actuellement, certaines artères commerciales souffrent d'une baisse de vitalité et d'attractivité. Dans un contexte urbain en mutation et face aux fuites commerciales de plus en plus marquantes, notamment vers Laval et la Rive-Nord, la redynamisation des artères commerciales doit faire l'objet d'une réflexion globale.

6. Le soutien au secteur manufacturier

Le soutien au secteur manufacturier a été défini comme un enjeu important à Montréal-Nord, dans un contexte de recul généralisé des activités de ce secteur sur l'île de Montréal au cours des 30 dernières années (Ville de Montréal : perte d'environ 103 000 emplois entre 1981 et 2011)². Néanmoins, Montréal-Nord figure parmi les arrondissements les moins touchés par ce phénomène de désindustrialisation (4^e arrondissement le moins touché). L'activité manufacturière y demeure bien présente, notamment autour de quatre créneaux phares : la fabrication d'aliments, la transformation des métaux, la fabrication de meubles et de produits connexes et la fabrication de produits métalliques. De plus, depuis 2014, le secteur manufacturier semble montrer des signes encourageants de reprise sur le territoire³.

7. La capacité limitée d'attraction et d'expansion des entreprises

Cet enjeu fait principalement référence aux problématiques foncières et immobilières auxquelles sont confrontées les entreprises dans leur désir d'implantation à Montréal-Nord ou dans leur phase d'expansion (entreprises du territoire souhaitant agrandir leurs locaux). Les analyses urbaines des zones d'emploi réalisées pour le compte de l'arrondissement font état d'un cadre bâti et d'un environnement peu attrayant. Les terrains apparaissent exigus et les bâtiments existants construits en majorité dans les années 1960 disposent souvent d'un faible potentiel de reconversion ou d'agrandissement (proximité de la trame résidentielle).

² Développement économique Montréal : Avenir du secteur manufacturier à Montréal, juin 2016

³ L'emploi local dans la région métropolitaine de Montréal, Consortium de la Communauté métropolitaine de Montréal, 2015

8. Le développement de l'indice entrepreneurial

L'arrondissement possède un potentiel entrepreneurial sous-exploité en dépit de la présence d'un réseau structuré de services d'accompagnement pour la création et le démarrage d'entreprises. À titre d'exemple, la diversité culturelle et la présence de populations immigrantes font partie intégrante des actifs stratégiques de Montréal-Nord. Les travaux de la Fondation de l'entrepreneuriat mettent en exergue le fait qu'au Québec, les immigrants sont plus enclins à développer des intentions entrepreneuriales, comparativement à la population totale (32 % contre 21 %)⁴. Pour autant, ce dynamisme et cette culture entrepreneuriale ne transparaissent pas de façon apparente à Montréal-Nord.

9. L'amélioration des conditions d'accès en transport en commun et collectif

Montréal-Nord bénéficie d'une localisation stratégique pour les entreprises et d'une trame routière dense, constituée de nombreux boulevards (Lacordaire, Pie-IX, Saint-Michel, Henri-Bourassa Est, Léger, etc.). En dépit de cette excellente accessibilité routière, le territoire souffre d'une offre de transport en commun et collectif se limitant à la desserte par quelques autobus et la présence de deux stations de la ligne de train Montréal-Mascouche. Au cours des différentes phases de consultation, l'amélioration des conditions d'accès en transport en commun a été un enjeu relevé par de nombreux entrepreneurs et autres intervenants du territoire.

10. La faible concertation-synergie entre les entreprises

Selon certaines parties prenantes interrogées, les entreprises nord-montréalaises collaborent peu entre elles et disposent d'une connaissance limitée du tissu économique de l'arrondissement. Cet enjeu interpelle notamment les entreprises industrielles qui, considérant la complexité et les coûts rattachés aux questions d'innovation et de compétitivité, sont de plus en plus enclines à rechercher des partenaires de proximité et à évaluer avec eux des synergies potentielles afin d'augmenter leur agilité (relation fournisseurs-clients, compétition, recherche et développement, etc.).

11. Le transfert et la modernisation des entreprises (en particulier les entreprises familiales)

Bien que l'on recense à Montréal-Nord un noyau d'entreprises plaçant l'innovation au cœur de leurs activités, nombre d'entre elles conservent des pratiques managériales et des opérations de production traditionnelles. Dans un contexte plus large, le transfert et la modernisation des entreprises demeurent des problématiques récurrentes au Québec. L'ensemble des intervenants en développement économique s'accorde à dire que l'avenir du secteur manufacturier et des activités de service passe par l'automatisation et la numérisation des opérations (manufacturier 2.0, commerce 2.0, etc.).

12. Le développement de l'économie sociale à Montréal-Nord

De l'avis de plusieurs intervenants, l'économie sociale représente un intéressant levier pour Montréal-Nord compte tenu de ses caractéristiques tant sociodémographiques qu'économiques. Il s'agit d'un pilier économique sur lequel Montréal-Nord peut, en partie, bâtir son plan de développement économique à long terme.

⁴ Source : Réseau M – Fondation de l'entrepreneurship



CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL-NORD

Structure et dynamique de l'économie locale

Montréal-Nord s'inscrit pleinement dans le renouveau économique de l'Est de Montréal⁵. Ce vaste territoire a été historiquement animé par l'activité industrielle et figurait parmi les plus grands pôles de raffinage du Canada.

Au cours des dernières décennies, le mouvement de déclin du secteur industriel traditionnel, s'incarnant par la fermeture successive de grandes usines, a durement marqué la physionomie de ce territoire.

Pour autant, selon les dernières données disponibles (2011), la fabrication se positionnait toujours comme le principal secteur d'emplois (20 710 emplois – 19 %)⁶ avec une forte représentation des sous-secteurs de la fabrication d'aliments, de l'impression et de la fabrication de produits métalliques. L'Est de Montréal demeure donc un territoire industriel et accueille 42 % des parcs industriels de l'île de Montréal⁷.

L'arrondissement de Montréal-Nord dispose, quant à lui, d'un tissu économique relativement diversifié qui mêle des activités répondant aux besoins de la population résidente et des activités productives destinées à servir des marchés extérieurs. L'économie locale repose en partie sur la présence de quatre principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois : le commerce de détail (22 % des emplois)⁸, la santé et l'assistance sociale (15 %), la fabrication (14 %) et l'enseignement (13 %).

⁵ Dans le cadre de cette présentation, l'Est de Montréal comporte les arrondissements et territoires suivants : Montréal-Nord, Saint-Léonard, Anjou, Montréal-Est et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

⁶ Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages 2011; produit personnalisé selon le lieu de travail

⁷ PME MTL Est-de-l'île – Site Internet

⁸ Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages 2011; produit personnalisé selon le lieu de travail

Après une baisse significative du nombre d'emplois entre 2007 et 2012, essentiellement attribuable à des pertes dans les secteurs du commerce de gros et de la fabrication, on constate depuis un taux de croissance moyen de l'ordre de 0,8% / entre 2007 et 2012. En 2015, le territoire comptabilisait 18 343 emplois⁹.

En ce qui concerne les établissements d'affaires, leur nombre s'élevait à 1 485¹⁰. À l'instar de nombreux territoires québécois, le tissu économique de Montréal-Nord est dominé par la présence de PME (99,9 %), et notamment celles de moins de 10 salariés (73 %). Les entreprises nord-montréalaises évoluaient principalement dans trois secteurs d'activité : le commerce de détail (18 %), les autres services (13 %) et la construction (12 %).

Principal secteur, tant en regard du nombre d'emplois générés que du nombre d'établissements, le commerce de détail se positionne comme l'un des éléments structurants du territoire. Il subit toutefois quelques dysfonctionnements limitant sa capacité d'attraction de consommateurs (absence d'identité et de thématique distincte, peu d'événements réalisés, etc.) et engendrant de nombreuses fuites commerciales vers des territoires extérieurs.

Avec près de 2 625 emplois et 146¹¹ établissements répartis dans 20 sous-secteurs, le secteur de la fabrication représente lui aussi un pilier de l'économie nord-montréalaise. Adossé à la présence de zone d'emplois, le cadre réglementaire autorise l'exercice de l'ensemble des fonctions du secteur de la fabrication. Il connaît, depuis 2011, un regain avec une augmentation de l'ordre de + 4 % du nombre d'emplois¹².

De l'avis de plusieurs intervenants du développement économique, l'économie sociale représente un intéressant levier pour Montréal-Nord compte tenu de ses caractéristiques tant sociodémographiques qu'économiques. À cet égard, on retrouve un nombre grandissant d'entreprises et de projets sur le territoire.

Actifs stratégiques

On retrouve à Montréal-Nord un nombre important d'actifs stratégiques qui représentent des aspects distinctifs par lesquels l'arrondissement peut se différencier et bâtir son plan collectif de développement économique. Un actif stratégique se définit comme un élément distinctif, voire unique, tangible ou intangible, exploité ou non, pouvant générer ou être une source de développement.

Le tableau qui suit détaille les actifs qui ont été décelés dans des ateliers de travail du Rendez-vous Montréal-Nord 2017 – Priorité économie.

⁹ Estimation du consortium de la CMM – 2015

¹⁰ Profil économique, Ville de Montréal – Arrondissement de Montréal-Nord, Ville de Montréal (2014)

¹¹ Ibid

¹² Estimation du consortium de la CMM – 2015.

Actifs géographiques et urbains	Actifs économiques
<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité et proximité d'axes routiers majeurs (A-25 et A-40) • Desserte par le train de l'Est • Projets structurants offrant un potentiel de développement (PPU Pie IX-SRB, Albert-Hudon, etc.) • Accès à la rivière • Route de Champlain (nautisme) • Vélocité des lieux (emblème) • Composantes et fonctions d'une ville complète (écoles, habitations, activités économiques, etc.) • Nature et verdissement • Immobilier, terrains et logements disponibles (vacants) • Parc immobilier abordable (résidentiel et économique) • Salles de spectacle (Désilets et Oliver-Jones) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tissu économique diversifié (commerces, industries, services, etc.) • Accès à des ressources spécialisées (Cégep Marie-Victorin et CCTT, École hôtelière Calixa-Lavallée, etc.) • Zones d'emplois consacrées à l'activité économique • Artères commerciales
Actifs sociodémographiques	Actifs organisationnels
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité culturelle et population immigrante • Nombreux projets d'innovation sociale (agriculture urbaine, Corridor vert, etc.) • Réseau sociocommunautaire soutenant l'insertion des citoyens • Implication communautaire • Réseau sportif 	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de convergence de deux disciplines souvent éloignées (urbanisme et développement économique) • Réseau local d'accompagnement et de soutien au développement économique • Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord • Plan stratégique de Montréal-Nord • Plan collectif Priorité Jeunesse

Identité du territoire

Pour créer un consensus solide entre les différentes parties prenantes du plan collectif de développement économique de Montréal-Nord, il convient de discerner au préalable les éléments qui fondent l'identité de ce territoire.

1. Les actifs distinctifs qui constituent ce que Montréal-Nord peut offrir d'unique aux entreprises et aux entrepreneurs (« offre unique »).
2. Les actifs opportunistes qui constituent une « offre peu ou pas différenciée » et qui peuvent aussi être exploités.
3. Ce qu'il faut « éviter à tout prix ».

Le principe fondamental est de s'assurer en tout temps que les décisions de développement ne mettent pas en péril les actifs distinctifs.

DÉVELOPPEMENT PROACTIF

- ✓ RENFORCER
- ✓ DÉVELOPPER
- ✓ DÉFENDRE
- ✓ PROTÉGER

DÉVELOPPEMENT PROACTIF

- ✓ ÊTRE PRÊT À AGIR QUAND ET LÀ OÙ L'OCCASION SE PRÉSENTE

À ÉVITER DÉTRUIT DE LA VALEUR

ACTIFS DIFFÉRENCIÉS, UNIQUES

Un quartier urbain à échelle humaine offrant un milieu de vie de qualité où tous peuvent vivre, travailler, entreprendre et se divertir

- Logements abordables et disponibles
- Arrondissement convivial
- Nature et verdissement
- Projets novateurs (agriculture urbaine, toits verts)
- Emplois diversifiés
- Coûts fonciers et immobiliers abordables
- Bassin de main-d'œuvre important
- Activités culturelles et installations sportives
- Réaménagement des parcs et de l'espace public en cours

Une ancienne banlieue bénéficiant aujourd'hui d'une localisation stratégique sur l'île de Montréal

- Localisation propice aux activités économiques (industrie, logistique, etc.) entre le centre-ville de Montréal et la Rive-Nord
- Proximité d'axes routiers majeurs (A-25 et A-40)
- Interventions publiques d'envergure conférant au territoire un nouveau statut dans l'est de Montréal (SRB, Pie IX – Bourassa Est, train de l'Est, pont Pie-IX, etc.)

Une population culturellement diversifiée disposant d'un fort potentiel

- Diversité culturelle marquée par la présence de populations issues notamment du Québec, d'Haïti, d'Italie et du Maghreb
- Forte représentation des jeunes
- Sentiment d'appartenance et engagement citoyen
- Plans collectifs (Priorité jeunesse et plan stratégique « Oser ensemble ») témoignant d'une volonté d'agir ensemble

ACTIFS PEU OU PAS DIFFÉRENCIÉS

APPROCHE PROACTIVE

- Réseau local de soutien au développement économique et à l'employabilité
- Volonté de convergence de l'urbanisme et du développement économique (DAUSE)
- Maintien des zones d'emploi

APPROCHE OPPORTUNISTE

- Développement de nouveaux usages économiques
- Structuration de chaînes de valeur de la fabrication (aliments, métal, bois et meubles)

PRATIQUES NUISIBLES

- Insistance sur la caractéristique de banlieue (cité-dortoir, excentrée, lacunes concernant les transports en commun, etc.)
- Réputation véhiculée dans les médias (violence et insécurité)

CONDITIONS DE SUCCÈS

Les membres de la Table de développement économique de Montréal-Nord ont énuméré quatre (4) conditions afin d'assurer le succès du plan collectif.

1. **Que le plan soit et reste un plan d'action collectif.** Nous devons nous assurer de la mobilisation constante des acteurs clés autour de ce dernier. Pour y arriver, nous devons nous assurer qu'il reflète toujours la volonté et les aspirations des partenaires à coconstruire le développement économique de Montréal-Nord.
2. **Que nous soyons souples et agiles afin de saisir les opportunités.** La réussite collective de notre plan de développement économique exige que nous adoptions un mode qui nous permet de saisir les circonstances opportunes et de ne pas étouffer les initiatives en raison des planifications trop lourdes. L'urgence d'agir ne nous permet pas d'attendre la réalisation parfaite d'un projet parfait. La période de réflexion nécessaire à la planification ne doit pas freiner les initiatives individuelles. Pour y arriver, notre plan sera vivant et évoluera dans le temps avec les réalisations, dans le respect des missions et des activités des partenaires.
3. **Que nous soyons transparents et que nous assurions que le partage des informations, des connaissances et des expertises guide nos actions.** L'information devra circuler, être partagée de manière structurée et transparente et être arrimée aux différents plans d'action opérationnels déjà présents sur le territoire. Les travaux doivent se baser sur les critères suivants :
 - i. la bonne foi des parties prenantes;
 - ii. la volonté de réussir ensemble;
 - iii. la capacité de saisir les occasions favorables.
4. **Que nous respections les missions et les capacités des porteurs de projets.** Les projets d'envergure doivent respecter la capacité des organisations à les porter. Les grands acteurs devront s'entendre sur les points de chevauchement des mandats. Nous devons travailler sur nos mandats respectifs ET sur notre capacité à collaborer et à travailler ensemble.



LUMILEX

LUMILEX

LUMILEX

LUMILEX

PLAN COLLECTIF : 5 PRIORITÉS, 19 STRATÉGIES, 54 ACTIONS

Le *Plan collectif de développement économique de Montréal-Nord 2018-2023* met de l'avant cinq grandes priorités économiques visant à stimuler et consolider le développement économique de l'arrondissement de Montréal-Nord. Ces priorités économiques sont parfaitement alignées sur les actifs stratégiques et les axes de développement souhaités. Elles résultent d'une démarche de concertation et de planification et ont été élaborées en tenant compte des principaux enjeux de l'arrondissement.

Les cinq grandes priorités économiques du *Plan collectif de développement économique de Montréal-Nord 2018-2023* retenues sont les suivantes :

- 1. Stimuler l'emploi et améliorer l'insertion socioprofessionnelle des citoyens**
- 2. Accroître la compétitivité et l'attractivité économique du territoire**
- 3. Renforcer la dynamique de concertation et de cohésion**
- 4. Stimuler l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale**
- 5. Soutenir les secteurs économiques prioritaires : manufacturier, commerce de détail et économie sociale**

Pour y arriver, tous les partenaires impliqués, acteurs clés et entreprises, pourront travailler ensemble à mobiliser la communauté d'affaires autour du déploiement du plan, dans un esprit de complémentarité, de cohérence et de cohésion des actions dans le but de :

- se démarquer et être plus attractif pour les investisseurs, les entreprises, les entrepreneurs et les porteurs de projets ;
- dynamiser le milieu entrepreneurial pour accélérer la création de richesses et d'emplois ;
- répondre aux besoins des citoyens et des entrepreneurs et ainsi, contribuer au mieux-être économique de tous.

3 niveaux d'actions

Projets structurants (PS) – Ces actions ont une haute valeur ajoutée et un impact structurant à long terme. Les projets structurants sont distinctifs et ont la capacité de transformer une organisation ou un territoire. Ils demandent plus d'efforts, mais amènent des bénéfices importants.

Projets à valeur ajoutée (PVA) – Ces projets ont une bonne valeur ajoutée, mais ils sont plus ponctuels. Leur impact est plus à court et moyen terme. Ils touchent un nombre limité de parties prenantes.

Opérations de base (OP) – Ces actions correspondent plus aux activités de tous les jours. Elles peuvent être une obligation reliée à la mission de base de l'organisation, par exemple un service délégué à un mandataire. Les opérations de base sont également des actions que l'on réalise dans le cadre d'un suivi diligent de dossiers importants, mais sous le leadership d'une autre partie prenante.

PLAN D'ACTION

PRIORITÉ ÉCONOMIQUE 1

Stimuler l'emploi et améliorer l'insertion socioprofessionnelle des citoyens

Stratégie 1.1 : Mieux connaître les besoins des entreprises et les appuyer en matière de gestion des ressources humaines

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
1.	Mener une enquête territoriale sur les besoins et les enjeux des entreprises en termes d'embauche, de formation et de maintien à l'emploi.	PVA	PME Mtl Est-de-l'île	SDÉ
2.	Réaliser, diffuser et faire la promotion d'un bottin des ressources pour les entreprises afin de les aider à combler leurs besoins en ressources humaines.	PVA	CDEC MN	Impulsion-Travail Services Qc
3.	Mettre en place un comité de travail sur l'emploi, la formation et l'employabilité qui fait le lien avec la Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN).	PVA	CDEC MN	Impulsion-Travail TQMN Arrondissement de Montréal-Nord Services Qc PME MTL Est-de-l'île CJE Bourassa-Sauvé
4.	Développer un projet d'accompagnement des entreprises pour le maintien en emploi des personnes issues de la diversité.	PVA	À déterminer	CCIMN Collège Marie-Victorin Services Qc

Stratégie 1.2 : Viser, par le biais de la formation, une meilleure adéquation entre la main-d'œuvre et les emplois disponibles

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
5.	Amorcer une réflexion collective sur la mise en place d'un pôle ou un centre de formation spécialisé basé sur les besoins des entreprises.	PST	CDEC MN	Services Qc CSPI CSMO Impulsion-Travail Arrondissement de Montréal-Nord
6.	Organiser un événement récurrent qui permet une rencontre entre chercheurs d'emplois et employeurs.	PVA	Comité emploi et insertion socioprofessionnelle	Impulsion-Travail CJE Bourassa-Sauvé PME MTL Est-de-l'île TQMN Arrondissement de Montréal-Nord
7.	Appuyer ou développer un programme de stages d'été et de formation d'entreprises pour les jeunes.	PVA	CCIMN	À déterminer
8.	Mettre sur pied un cycle de projets de formation alternance travail-études basés sur les besoins des entreprises.	PVA	Impulsion-Travail CJE Bourassa-Sauvé	Services Qc CSMO CDEC MN Arrondissement de Montréal-Nord
9.	Organiser des visites thématiques avec des chercheurs d'emploi présélectionnés chez les employeurs locaux.	PVA	Impulsion-Travail	PME MTL Est-de-l'île Arrondissement de Montréal-Nord

Stratégie 1.3 : Favoriser et soutenir les initiatives de responsabilité sociale des organisations (RSO) en matière d'embauche locale

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
10.	Développer, avec les entreprises identifiées et les organismes du milieu, un projet pour mettre en place une charte de l'embauche locale.	PVA	CCEM	À déterminer
11.	Mettre en place un système d'embauche locale afin de maximiser la RSO et de multiplier les initiatives en la matière.	PVA	À déterminer	À déterminer
12.	Faire la promotion de la charte et sensibiliser les entreprises à la réalité des jeunes adultes de Montréal-Nord.	PVA	À déterminer	À déterminer

PRIORITÉ ÉCONOMIQUE 2

Accroître la compétitivité et l'attractivité économique du territoire

Stratégie 2.1 : Améliorer l'expérience client des entreprises sur le territoire

13.	Faire le bottin des services aux entreprises offerts sur le territoire, en assurer la diffusion, le suivi et la promotion.	OP	CDEC MN	Arrondissement de Montréal-Nord PME MTL Est-de-l'île CCIMN
14.	Produire une trousse d'accueil pour les entrepreneurs.	OP	Arrondissement de Montréal-Nord	CDEC MN PME MTL Est-de-l'île CCIMN
15.	Mettre sur pied une équipe d'accueil à l'investissement et aux entreprises.	OP	Table de développement économique	À déterminer

Stratégie 2.2 : Renforcer la communication et la promotion économique du territoire

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
16.	Mener un exercice de marketing territorial afin de faire connaître les bons coups et réalisations du territoire de Montréal-Nord, ses atouts, ses opportunités et les services qui y sont offerts.	PVA	Arrondissement de Montréal-Nord	SDÉ / Ville de Montréal
17.	Développer un appel à projets et un concours entrepreneurial annuel et récurrent afin d'attirer et de retenir les jeunes talents entrepreneuriaux et en assurer la diffusion lors d'un gala annuel.	PVA	CDEC MN	Arrondissement de Montréal-Nord CCIMN

Stratégie 2.3 : Développer nos zones d'emploi

18.	Explorer, avec les partenaires locaux et supra locaux pertinents, la possibilité d'implanter des ateliers d'artistes dans les zones d'emploi de Montréal-Nord.	PVA	Arrondissement de Montréal-Nord	Ateliers créatifs
19.	Définir et inclure l'usage « Ateliers d'artistes » dans la réglementation de l'arrondissement au sein des zones d'emploi.	OP	Arrondissement de Montréal-Nord	À déterminer
20.	S'assurer d'une meilleure accessibilité, de l'amélioration du réseau local des rues, du désenclavement et de la bonne desserte du territoire en matière d'infrastructures de transport actif, véhiculaire et des modes alternatifs et libre-service.	PST	Arrondissement de Montréal-Nord	À déterminer

Stratégie 2.4 : Favoriser et soutenir les initiatives de développement durable (DD)

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
21.	Fédérer les entrepreneurs autour du projet Synergie Montréal en économie circulaire transversal pour la main-d'œuvre, les matières résiduelles, l'équipement et les expertises.	PVA	PME MTL Est-de-l'île	Comité de pilotage Synergie Mtl
22.	Mettre en place un plan directeur d'aménagement des zones d'emploi, qui comprend la valorisation, le verdissement, l'embellissement et une infrastructure qui répond aux besoins des entreprises.	OP	Arrondissement de Montréal-Nord	À déterminer
23.	Développer et mettre en œuvre une initiative d'aide à la gestion du développement durable auprès des entrepreneurs de Montréal-Nord.	PVA	PME MTL Est-de-l'île	CCIMN Collège Marie-Victorin

PRIORITÉ ÉCONOMIQUE 3

Renforcer la dynamique de concertation et de cohésion

3.1 Mobiliser les acteurs économiques du territoire au sein de la table de concertation et renforcer les partenariats

24.	Veiller à la cohérence des initiatives locales et supralocales des acteurs économiques.	OP	Table de développement économique de Montréal-Nord	SDÉ / Ville de Montréal
25.	Arrimer, par le biais d'un comité de travail, le plan collectif Priorité Jeunesse, le plan collectif de développement économique et le plan de développement social de la table de quartier de Montréal-Nord.	OP	CDEC MN	TQMN Impulsion-Travail CJE Bourassa-Sauvé Arrondissement de Montréal-Nord

3.1 Mobiliser les acteurs économiques du territoire au sein de la table de concertation et renforcer les partenariats

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
26.	Adopter un modèle de gouvernance, des règles de fonctionnement, un modèle de reddition de comptes et un calendrier de réalisations permettant la mise en œuvre du plan collectif de développement économique.	OP	Arrondissement de Montréal-Nord	Table de développement économique de Montréal-Nord
27.	Organiser un forum économique annuel afin de susciter les échanges sur les réalisations du plan collectif de développement économique de Montréal-Nord; faire la reddition de comptes et la mise à jour des pistes d'actions et projets.	PVA	Arrondissement de Montréal-Nord	CDEC MN CCIMN
28.	Développer un calendrier d'évènements économiques pour le territoire, le diffuser et veiller à l'harmonisation des événements de développement économique.	OP	CCIMN	Arrondissement de Montréal-Nord

PRIORITÉ ÉCONOMIQUE 4

Stimuler l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale

4.1 Renforcer le développement de la culture entrepreneuriale, notamment auprès des jeunes, des immigrants, et des membres des communautés culturelles

29.	Planifier et réaliser une programmation annuelle pour la semaine de l'entrepreneuriat.	PVA	CDEC MN	CCIMN
30.	Développer des projets de sensibilisation et de leadership entrepreneurial en milieu scolaire.	PVA	CJE Bourassa-Sauvé	CSPI CCIMN

4.1 Renforcer le développement de la culture entrepreneuriale, notamment auprès des jeunes, des immigrants, et des membres des communautés culturelles

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
31.	Mobiliser les acteurs autour de la mise en place d'un fonds de dynamisation de l'entrepreneuriat local, immigrant et jeunesse.	PVA	Arrondissement de Montréal-Nord	CDEC MN Filaction PME MTL Est-de-l'île Collège Marie-Victorin.
32.	Répertorier l'offre de services-conseils adaptés aux immigrants nouvellement arrivés, en matière d'entrepreneuriat, en faire la promotion et travailler à la bonifier.	PVA	CDEC MN	TQMN PME MTL Est-de-l'île CCIMN

4.2 Favoriser les initiatives visant l'accompagnement en prédémarrage d'entreprises locales

33.	Mobiliser et susciter la participation et la collaboration des acteurs locaux dans la création d'un incubateur spécialisé ou sectoriel.	PST	CDEC MN	CSPI Impulsion-Travail Services Qc Collège Marie-Victorin
34.	Maintenir une vigie concertée et structurée afin d'identifier des locaux, les espaces vacants et les opportunités de développement et en faire la promotion.	OP	Arrondissement de Montréal-Nord	CCIMN

4.3 Appuyer le maintien et la pérennité des entreprises existantes en situation de transfert en facilitant la relève entrepreneuriale

35.	Mener une enquête auprès des entreprises afin de mieux connaître les intentions des propriétaires quant à l'avenir de leurs places d'affaires.	PVA	PME MTL Est-de-l'île	CDEC MN CCIMN Table de concertation en développement économique
-----	--	-----	-------------------------	---

4.3 Appuyer le maintien et la pérennité des entreprises existantes en situation de transfert en facilitant la relève entrepreneuriale

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
36.	S'assurer du référencement et du partage d'informations quant aux besoins des entrepreneurs de Montréal-Nord en matière de transfert d'entreprises.	OP	PME MTL Est-de-l'île	Services Qc CCIMN CDEC MN Arrondissement de Montréal-Nord CCEM
37.	Organiser des événements de sensibilisation au transfert d'entreprises et de relève entrepreneuriale.	PVA	CDEC MN CCIMN CCEM	Arrondissement de Montréal-Nord PME MTL Est-de-l'île Services Qc

PRIORITÉ 5

Soutenir les secteurs économiques prioritaires

5.1 Appuyer le développement et la croissance des entreprises manufacturières existantes et favoriser l'attraction de nouvelles entreprises

38.	Démarcher les regroupements d'entreprises manufacturières afin d'accueillir au moins un évènement par année.	PVA	Arrondissement de Montréal-Nord	CCIMN
39.	Mener une réflexion et identifier les moyens à mettre en place pour développer et attirer le mouvement des makers et/ou la création d'espaces de travail collaboratif pour le manufacturier.	OP	Arrondissement de Montréal-Nord	CDEC MN
40.	Élaborer une démarche conjointe entre les différents intervenants terrains du territoire et mener une tournée du manufacturier pour connaître les besoins et enjeux des entreprises sur une période de 5 ans.	OP	Arrondissement de Montréal-Nord	PME MTL Est-de-l'île MESI CDEC MN CCIMN RIMN CCEM

5.1 Appuyer le développement et la croissance des entreprises manufacturières existantes et favoriser l'attraction de nouvelles entreprises

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
41.	Sensibiliser et promouvoir l'offre de services en matière du développement des compétences numériques auprès des entrepreneurs du secteur manufacturier.	PVA	À déterminer	Services Qc
42.	Organiser une rencontre entre les Comités sectoriels de main d'œuvre (CSMO) liés au manufacturier et la table de développement économique.	PVA	CDEC MN	CCIMN Impulsion-Travail CJE Bourassa-Sauvé
43.	Faire la promotion des produits manufacturés à Montréal-Nord par la participation à l'initiative « Made in MTL ».	PVA	Arrondissement de Montréal-Nord	RIMN

5.2 Soutenir les projets visant le renouveau des artères commerciales

44.	Promouvoir le commerce de détail et créer un bottin des commerces des artères commerciales prioritaires.	PVA	CDEC MN	À déterminer
45.	Sensibiliser et promouvoir l'offre de services en matière du développement des compétences numériques auprès des entrepreneurs du secteur du commerce de détail.	PVA	Arrondissement de Montréal-Nord	Collège Marie-Victorin CSPI PME MTL Est-de-l'île Services Qc
46.	Concevoir et mettre en oeuvre un programme pour la création de terrasses sur les artères commerciales de Montréal-Nord.	PVA	Arrondissement de Montréal-Nord	CDEC MN

5.2 Soutenir les projets visant le renouveau des artères commerciales

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
47.	Soutenir la mobilisation et le développement d'associations commerciales volontaires.	OP	Arrondissement de Montréal-Nord CDEC MN	SDÉ / Ville de Montréal CCIMN
48.	Concevoir et réaliser une programmation d'animation commerciale annuelle sur les artères.	OP	CDEC MN	Arrondissement de Montréal-Nord Association des commerçants de la rue de Charlevoix et du boulevard Pie-IX
49.	Développer et déployer une programmation culturelle sur les artères commerciales avec la Direction culture, sports, loisirs et développement social (DCSLDS), les acteurs culturels locaux et supra locaux, ainsi que les gens d'affaires.	PVA	Arrondissement de Montréal-Nord	CDEC MN et association de gens d'affaires
50.	Faire une campagne de promotion de l'achat local.	PVA	Arrondissement de Montréal-Nord	CDEC MN CCIMN
51.	Créer un fonds de redynamisation des artères commerciales.	PST	CDEC MN	Arrondissement de Montréal-Nord

5.3 Accentuer le développement et l'attraction d'entreprises d'économie sociale sur le territoire

		Niveau d'action	Porteurs	Partenaires
52.	Mettre sur pied un programme de dynamisation de l'économie sociale.	PVA	PME MTL Est-de-l'île CDEC MN	À déterminer
53.	Offrir de l'accompagnement pour les projets de prédémarrage d'entreprises d'économie sociale.	OP	PME MTL Est-de-l'île CDEC MN	
54.	Organiser un forum sur l'économie sociale à Montréal-Nord.	PVA	CDEC MN	à déterminer avec partenaires locaux et supra locaux en économie sociale

ÉVALUATION ET REDDITION DE COMPTES

En s'appuyant sur l'approche collective et participative développée dans le plan stratégique 2016-2025 « *Oser ensemble* », l'Arrondissement Montréal-Nord et ses partenaires ont développé ensemble le plan collectif de développement économique de Montréal-Nord.

Étant le fruit d'une démarche concertée, il va de soi que la reddition de compte de ce plan se fera elle aussi de manière collective. C'est donc la Table de développement économique de Montréal Nord, qui a comme principale mandat le développement et la mise en œuvre du plan, qui agira comme chef d'orchestre et fera le suivi des actions posées dans le cadre du plan.

En rassemblant les acteurs du développement économique afin de stimuler la croissance, la création d'emplois et la prospérité pour répondre aux besoins de la population et des entreprises de Montréal-Nord, la table pourra témoigner de son rôle de vigie et de facilitateur dans la réalisation des actions.

Les membres de la table de développement économique de Montréal-Nord s'engagent ainsi dans une démarche concertée à poser les gestes importants et concrets afin de créer des conditions favorables au développement économique sur le territoire de Montréal-Nord.



